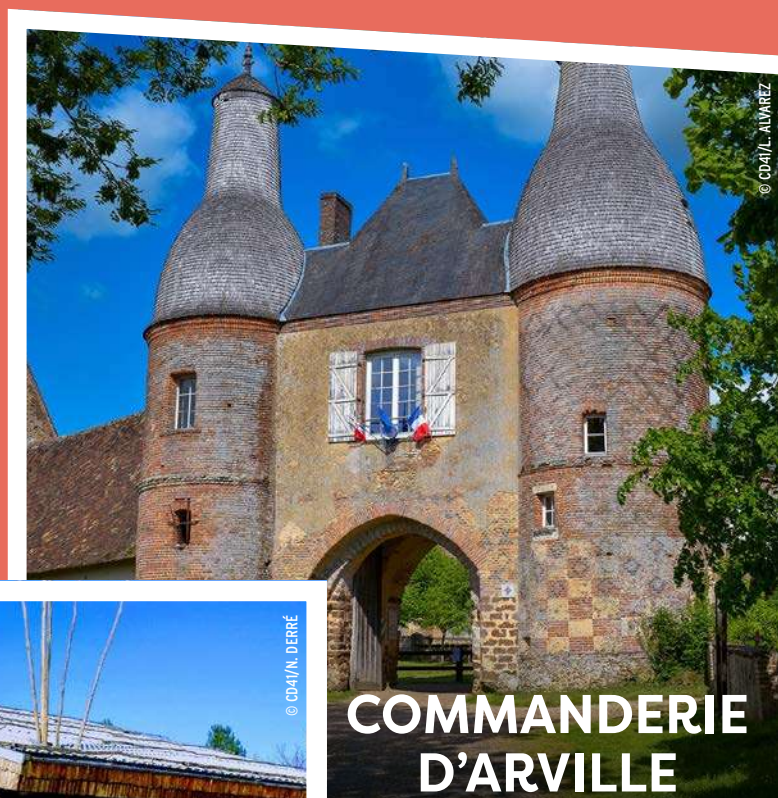


DU
19
SEPT.
AU
18
OCT.
2026

DOSSIER DE PRESSE

Une **JOURNÉE** aux **CHÂTEAUX**



**MAISONS
À THÈME**




LOIR&CHER
Notre département

3

Édito

4

Une journée aux châteaux, un rendez-vous qui séduit chaque année les Loir-et-Chériens

6

Cinq sites emblématiques du département ouverts gratuitement aux Loir-et-Chériens en 2026

6

Le château de Chambord

8

La Commanderie d'Arville

10

La Maison des Étangs

12

La Maison du Cerf

14

La Maison du Braconnage

16

Informations pratiques

(re)Découvrir toutes les richesses du Loir-et-Cher



Chaque année, à l'approche de l'automne, les portes de notre patrimoine s'ouvrent largement pour accueillir les Loir-et-Chériens. C'est avec un grand plaisir que nous lançons cette neuvième édition de l'opération « Une journée aux châteaux », un rendez-vous incontournable depuis 2017.

Pour cette année 2026, nous vous proposons un voyage au cœur des richesses incontournables de notre département. Le château de Chambord vous plonge dans la majesté de la Renaissance et la grandeur d'un domaine exceptionnel. La Commanderie d'Arville, dans le Perche, vous invite à découvrir l'histoire des Templiers à travers sa toute nouvelle muséographie interactive. Les Maisons à thème de Sologne, avec la Maison du Braconnage, la Maison des Étangs et la Maison du Cerf, vous révèlent la richesse des traditions et de la nature solognote.

À travers cette opération, le conseil départemental poursuit une ambition simple mais essentielle : faire vivre notre patrimoine, le faire aimer, et surtout le faire partager. En rendant l'accès gratuit à ces lieux, nous affirmons notre volonté de rendre la culture accessible à tous les Loir-et-Chériens.

Je vous invite donc à profiter de cette belle édition 2026, et à vous laisser surprendre, émouvoir et émerveiller par la beauté de ces lieux d'exception.

A handwritten signature in blue ink that reads "Philippe Gouet". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line underneath the name.

Président du conseil départemental
de Loir-et-Cher

Une journée aux châteaux, un rendez-vous qui séduit chaque année les Loir-et-Chériens

Lancée en 2017 par le conseil départemental, l'opération « Une journée aux châteaux » est devenue le rendez-vous incontournable de la rentrée. En huit éditions, plus de 270 000 Loir-et-Chériens ont pu (re)découvrir une vingtaine de sites locaux, des monuments emblématiques du Val de Loire aux trésors plus confidentiels du territoire.

Porté par le succès des précédentes éditions, le département de Loir-et-Cher reconduit l'opération « Une journée aux châteaux » du **19 septembre au 18 octobre 2026**. Pensé pour rendre la culture et le patrimoine accessibles à tous, ce rendez-vous permettra aux habitants de visiter gratuitement cinq sites emblématiques du territoire : le château de Chambord, la Commanderie d'Arville et les trois Maisons de Sologne (Maison des Étangs, du Cerf et du Braconnage).

Une journée aux châteaux en chiffres depuis 2017

8

éditions

19

sites patrimoniaux ouverts
aux Loir-et-Chériens

270 000

Loir-et-Chériens ayant bénéficié
de l'opération



© VALENTIN PACAUT / THE EXPLORERS



© CDA/N. DERRÉ



© MAISON DU CERF / C. MENAGER

Le château de Chambord (en haut), la Commanderie d'Arville (au milieu) et la Maison du Cerf (en bas) font partie, avec la Maison des Étangs et la Maison du Braconnage, des cinq sites que les Loir-et-Chériens pourront découvrir gratuitement cet automne dans le cadre de l'opération "Une journée aux châteaux".

Cinq sites emblématiques du département ouverts gratuitement aux Loir-et-Chériens en 2026

En 2026, cinq sites incontournables du département ouvriront gratuitement leurs portes aux Loir-et-Chériens. L'occasion de (re)découvrir certaines richesses insoupçonnées et d'autres plus connues du territoire, mais également de plonger au cœur de différentes époques de l'Histoire de France.

Le Domaine national de Chambord, joyau du Loir-et-Cher

Chambord suscite admiration et fascination à travers le monde entier depuis plus de 500 ans. Chef-d'œuvre du règne de François I^{er}, le château de Chambord est un manifeste architectural de la Renaissance française.

Placé sur la première liste des monuments historiques en France dès 1840, patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981, Chambord est le deuxième château le plus visité de France. Il accueille plus d'un million de visiteurs par an. Ce site exceptionnel se distingue aussi par le plus vaste parc forestier clos de murs d'Europe. Celui-ci s'étend sur 5 440 hectares.

Propriété de l'État depuis 1930, le Domaine national de Chambord est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture, de l'Agriculture et de l'Environnement et sous la haute protection du président de la République. L'établissement a intégré le Grand Parc de Rambouillet par décret en Conseil d'Etat du 1^{er} juin 2018. Le Conseil d'administration est placé sous la présidence de Philippe Donnet. Depuis janvier 2023, l'établissement public est dirigé par Pierre Dubreuil.



Nous sommes ravis de participer à cette nouvelle édition de l'opération "Une journée aux châteaux". Chambord est un site exceptionnel auquel les Loir-et-Chériens sont particulièrement attachés : ils en sont même les premiers ambassadeurs. En cette période de rentrée, nous les invitons à s'émerveiller devant les couleurs automnales qui habillent le domaine. Dès le 26 septembre, ils pourront y découvrir une exposition patrimoniale, "Les Festins de Chambord" : un voyage à travers l'histoire de la gastronomie et des réceptions données à Chambord depuis la Renaissance. »

Pierre Dubreuil

Directeur général du Domaine national de Chambord



© VALENTIN PACAUT/THE EXPLORERS



© SOPHIE LLOYD



© VALENTIN PACAUT/THE EXPLORERS

La Commanderie d'Arville, au cœur des Templiers

La Commanderie d'Arville, fondée au XII^e siècle par l'ordre du Temple, est située dans le nord du Loir-et-Cher, sur la commune nouvelle de Couëtron-au-Perche. Elle constitue à ce jour un site historique d'exception en raison de la singularité de son ensemble patrimonial et des nombreuses actions de valorisation qui y sont menées.

Comme l'ensemble des commanderies fondées dans l'Occident médiéval, elle faisait fonction de base arrière aux activités de l'ordre du Temple en Terre Sainte. Les revenus dégagés par l'exploitation des immenses domaines contribuaient au financement des actions des Templiers en Orient.

Après l'arrestation des Templiers et la dissolution de l'ordre, entre 1307 et 1312, le site est réorganisé et devient propriété des Hospitaliers. Ils l'occupent jusqu'à la Révolution française où les biens sont confisqués par l'État avant d'être allotés et vendus à des particuliers, dont la plupart sont exploitants agricoles.

Morcelée tout au long des XIX^e et XX^e siècles, la Commanderie d'Arville est habitée par plusieurs propriétaires différents et connaît plusieurs évolutions architecturales. En 1982, un syndicat créé sous l'impulsion du sénateur Pierre Fauchon acquiert petit à petit l'ensemble des parcelles et bâtiments dans le but de valoriser ce patrimoine d'envergure.

Présentant encore aujourd'hui un ensemble architectural remarquablement conservé et quasiment complet, la Commanderie d'Arville fait figure de référence et d'exception sur le plan patrimonial à l'échelle nationale. Cet aspect est par ailleurs conforté par son nouveau parcours muséographique unique en France, mêlant interprétation et immersion dans l'histoire des Templiers.

À travers quatre carrés de plantation, un jardin médiéval vient compléter la visite : plantes médicinales, utilitaires, potagères ou plantes des champs, chaque carré de végétaux vient éclairer le quotidien des sociétés au Moyen-Âge.



L'opération « Une journée aux châteaux » arrive à point nommé pour la commanderie d'Arville et les Loir-et-Chériens ! Les habitants du département vont en effet pouvoir venir nombreux admirer le nouvel espace muséographique tout récemment inauguré. Émaillé d'objets historiques, il invite avec brio et rigueur scientifique à voyager dans la passionnante histoire des Templiers et s'inscrit dans le cadre plein de charme d'une authentique commanderie templière admirablement conservée. Merci au département ! »

Christine Charreau

Présidente de l'association "La Commanderie d'Arville"



La Maison des Étangs, à la découverte du patrimoine naturel de Sologne

Située à Saint-Viâtre, la Maison des Étangs est une porte d'entrée immersive vers l'univers mystérieux et préservé des 3 200 étangs de Sologne, l'une des plus vastes zones humides en France. Ce patrimoine naturel exceptionnel, façonné par l'Homme depuis le Moyen-Âge, est au centre du parcours de visite proposé par le musée. La Maison des Étangs constitue donc une étape incontournable pour comprendre l'identité de la Sologne, ce territoire singulier où l'histoire des Hommes et celle des étangs sont intimement liées.

Réinventé autour d'une scénographie moderne et interactive, le musée invite petits et grands à découvrir les richesses économiques, historiques et culturelles des étangs. Il met en lumière la biodiversité remarquable des zones humides solognotes. À travers des outils de médiation tels que des boîtes à histoire, jeux de lumière, vidéos et autres installations ludiques et pédagogiques, le visiteur devient tour à tour acteur et spectateur. Il découvre ainsi les secrets des étangs et est guidé par des personnages emblématiques : un moine raconte la création des étangs au XI^e siècle, un pêcheur explique les techniques traditionnelles de pêche en étang, tandis qu'un dessinateur naturaliste partage son regard d'artiste sur la faune et la flore.

Le musée propose ainsi des visites autonomes grâce à ses supports interactifs ou des visites guidées pour une immersion encore plus riche. Au fil des découvertes, la Maison des Étangs sensibilise le visiteur à l'importance de la préservation de ces zones humides à la fois remarquables et essentielles. La visite peut se prolonger autour de l'étang de la ville situé à proximité du musée. Un sentier mène le visiteur à un observatoire. La balade peut être agrémentée de plusieurs parcours numériques, comme celui de "Gustave et le mystérieux pendentif".



La Maison des Étangs et l'association AMEP sont très honorées d'avoir été choisies pour participer à l'opération annuelle « Une journée aux châteaux ». Quel bonheur d'ouvrir les portes de notre musée local aux résidents de tout le département afin de partager avec eux notre passion de la Sologne et de ses richesses. Nous tous qui allons souvent bien loin pour découvrir paysages insolites et autres cultures, arrêtons-nous un instant à Saint-Viâtre, village typique de Sologne pour découvrir, sur notre territoire, la vie, l'histoire et l'importance des étangs. Les visiteurs, petits et grands seront ravis de cheminer dans les 8 salles thématiques de la Maison des Étangs, dans un décor moderne et coloré, pour une immersion totale et pleine de surprises. Un grand merci au conseil départemental pour ce coup de projecteur incroyable qui mettra la Maison des Étangs à l'honneur durant cet automne, pour le plaisir de tous. »

Colette Baratin

Co-présidente de la Maison des Étangs



© CNOSSOS - DECALOG



© OLIVIER PARENT

La Maison du Cerf, un espace dédié au roi de la forêt

Depuis des siècles, le cerf fascine autant qu'il intrigue. Figure emblématique des grandes forêts, il nourrit les récits, les légendes et les traditions populaires. Animal majestueux, discret et longtemps insaisissable, il demeure entouré de nombreux mystères qui continuent de captiver petits et grands. C'est cette richesse naturelle, culturelle et patrimoniale que la Maison du Cerf invite à découvrir.

La Maison du Cerf est avant tout une association qui œuvre depuis plus de trente ans à la valorisation du patrimoine naturel de la Sologne. Installée à Villeny, elle fait partie du réseau des Maisons à thème de Sologne et a été à l'origine du regroupement de plusieurs sites de découverte du territoire, aux côtés de la Maison des Étangs, de la Maison du Braconnage, puis du musée de Sologne.

Le musée est installé dans un bâtiment datant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ancien atelier de charron, puis école primaire, il abrite aujourd'hui un espace de découverte consacré au cerf et à la biodiversité solognote.

En 2019, le parcours muséographique a été entièrement repensé afin d'offrir une visite plus immersive, moderne et accessible à tous. Les visiteurs découvrent le cerf à travers les âges grâce à des dispositifs interactifs, un espace de projection, une exposition temporaire ainsi qu'une boutique mettant à l'honneur des produits locaux.

Au-delà de la visite du musée, la Maison du Cerf propose tout au long de l'année des animations et des ateliers créatifs en lien avec les expositions ou les thématiques de la nature. L'un des temps forts de sa programmation est sans conteste l'organisation, chaque année du 15 septembre au 15 octobre, de sorties à l'écoute du brame du cerf. Accompagnés d'un guide, les participants vivent une expérience unique en forêt, à l'écoute de ce phénomène emblématique et, lorsque les conditions le permettent, l'observation discrète des cerfs dans leur milieu naturel. À travers l'ensemble de ses activités, la Maison du Cerf offre une approche concrète et vivante de la Sologne, où nature, découverte et créativité se rencontrent. Au terme de la visite, le cerf se révèle sous un jour nouveau, bien loin des croyances et des idées reçues.



La Maison du Cerf est née en 1993 de la volonté de chasseurs solognots, conduits par Étienne Colas des Francs, de mieux faire connaître et préserver le cerf en Sologne. D'abord imaginée comme un lieu de partage entre passionnés, autour de photos, trophées et souvenirs, elle s'est naturellement ouverte au grand public. Depuis plus de 30 ans, grâce à l'engagement de nos adhérents, elle transmet avec passion l'histoire du roi de la forêt et de notre belle Sologne. »

Michèle Lombardi
Présidente de la Maison du Cerf



© CDA/N. DERRÉ



© MAISON DU CERF/ C. MENAGER



© MAISON DU CERF/ G. PUECH

La Maison du Braconnage, une pratique ancestrale à l'honneur

Depuis 1997, la Maison du Braconnage, située à Chaon, invite les curieux à découvrir une facette méconnue de la Sologne : le braconnage, pratique clandestine profondément ancrée dans les traditions locales.

Au fil de la visite, les guides entraînent les visiteurs sur les traces des braconniers. Après une introduction consacrée à l'histoire de la Sologne et à la naissance de ce musée singulier, chacun découvre le rôle de la loi, des gardes-chasse et les ruses imaginées pour leur échapper. Devant le mur d'énigmes, petits et grands apprennent à reconnaître les animaux grâce à leurs empreintes, et frissonnent devant la collection de pièges. La salle de la nuit dévoile les pratiques du braconnage nocturne, tandis que la cabane et la cuisine d'Eugène permettent de mieux comprendre le quotidien de ces hommes de la forêt, immortalisés par Maurice Genevoix dans *Raboliot*. À l'extérieur, les œuvres monumentales du sculpteur Christian Hirlay prolongent la visite avec poésie et humour. "L'Arbre à pièges", "Le Cul d'loup" ou encore "La girouette géante" offrent un regard contemporain sur cet héritage solognot.

Cette année, la Maison du Braconnage dévoile le sentier botanique. Ce nouveau parcours permet de découvrir la richesse de la faune et de la flore solognotes tout en s'amusant à identifier les empreintes d'animaux, à la manière d'un véritable pisteur.

À l'occasion de l'opération « Une journée aux châteaux », plusieurs rendez-vous viendront enrichir la découverte :

- Le Photo club lamottois présentera l'exposition "Le canton d'hier à aujourd'hui", qui met en regard des cartes postales anciennes et des photographies contemporaines des sept communes du canton ;
- Le samedi 26 septembre à 20 h 30, David Kozak Trio offrira une soirée jazz (12 €, 8 € pour les moins de 12 ans, réservations au 06 21 14 39 20) ;
- Les jeudis et vendredis après-midi, les bénévoles conteront la Sologne et ses croyances populaires ;
- Le week-end, la maison à thème accueillera le public en journée continue, avec la présence d'un food truck et une programmation d'ateliers nature.



Je remercie le conseil départemental de Loir-et-Cher pour son engagement en faveur de la valorisation de notre patrimoine. Ouvrir gratuitement la Maison du Braconnage aux Loir-et-Chériens, c'est contribuer au rayonnement culturel de la Sologne. J'invite chacun à poursuivre cette découverte en faisant étape à l'Office de tourisme de Lamotte-Beuvron, qui saura guider les visiteurs vers les nombreuses richesses qu'ont à offrir les communes de Sologne. »

Pascal Bioulac

Président de la communauté de communes Cœur de Sologne



Informations pratiques

Le Domaine national de Chambord

Château de Chambord - 41250 CHAMBORD

- Visite du château et des jardins
- 45 000 billets disponibles pour les Loir-et-Chériens
- Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 18h

La Commanderie d'Arville

1, allée de la Commanderie - 41170 COUËTRON-AU-PERCHE

- Visite de la commanderie templière, du nouveau musée, des bâtiments historiques ainsi que du jardin médiéval
- 22 500 billets disponibles pour les Loir-et-Chériens
- Horaires d'ouverture : de 10h à 17h30 en semaine et de 10h à 18h30 le week-end

La Maison des Étangs

2, rue de la Poste - 41210 SAINT-VIÂTRE

- Visite du musée
- 6 400 billets disponibles pour les Loir-et-Chériens
- Horaires d'ouverture : tous les jours de 10h à 12h puis de 14h à 18h

La Maison du Cerf

Place de l'Église - 41220 VILLENY

- Visite du musée
- 6 400 billets disponibles pour les Loir-et-Chériens
- Horaires d'ouverture : de 13h30 à 18h30 en semaine (sauf le lundi), et de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 18h30 le week-end

La Maison du Braconnage

Route de Vouzon - 41600 CHAON

- Visite du musée en autonomie avec audioguide ou avec l'application pour smartphone Wivisites (il est recommandé d'apporter ses écouteurs)
- 6 400 billets disponibles pour les Loir-et-Chériens
- Horaires d'ouverture : de 13h30 à 18h30 en semaine (sauf le lundi), et de 10h à 18h30 le week-end

À l'instar des précédentes éditions, les billets devront être exclusivement et impérativement réservés en ligne, à partir du 10 septembre, sur le site departement41.fr.

Les billets seront valables uniquement à la date de réservation choisie.

5 places maximum par réservation (2 adultes et 3 enfants).

Aucun billet ne sera délivré sur place, sans réservation préalable.

La présentation d'un justificatif de domicile sera demandée à l'entrée de chaque site.



Notes

Notes

CONTACT PRESSE

Émilie Dupont

emilie.dupont@departement41.fr
02 54 58 54 60 - 06 75 71 23 10



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

